



Le 9 mai 2020

Madame, Monsieur,

Chers Malakoffiots,

Le Président de la République a annoncé, le 13 avril dernier, la sortie progressive du confinement qui visait à limiter la propagation du Covid-19.

Dans ce contexte, je tiens à vous informer des initiatives et des décisions que la municipalité a été amenée à prendre pour que ce déconfinement s'opère dans les meilleures conditions de sécurité et d'hygiène. Il s'agit évidemment de mesures qui font l'objet d'un échange permanent avec les services de l'Etat, le territoire Vallée Sud-Grand Paris, et l'ensemble de nos partenaires institutionnels et économiques.

Alors même que le virus fait encore des ravages dans notre pays, la crise sanitaire se cumule à une crise sociale et économique. Dans cette période de tensions et de difficultés, ce sont d'abord les plus fragiles et les plus précaires qui sont en danger. C'est vers eux, en priorité, que nous devons porter les efforts de notre service public municipal.

L'action municipale sera donc, ces prochaines semaines, concentrée sur les axes suivants : la santé publique, l'accompagnement des personnes fragiles ou vulnérables, l'accueil des jeunes enfants et des élèves, le soutien au commerce local.

Au fur et à mesure du déconfinement, la municipalité pourra être amenée à faire évoluer son activité, afin d'être toujours plus réactive. Les informations seront régulièrement mises à jour sur le site Internet et dans les publications municipales.

Dans un premier temps, l'accueil physique en Mairie restera fermé ; il est préférable de continuer à appeler par téléphone pour éviter les déplacements. En fonction des besoins, des rendez-vous en mairie peuvent être pris, notamment pour le service de l'état-civil.

Nos agents de police municipale sont chaque jour sur le terrain pour s'assurer que les mesures de protection et d'hygiène sont bien respectées. La médiation sociale sera renforcée afin de relayer les messages de prévention et d'inviter chacun à l'application des gestes-barrières.

Les dispositifs d'écoute et d'alerte pour la protection de l'enfance et des victimes de violences intrafamiliales restent totalement opérationnels (n° d'appel pour l'enfance en danger : 119), de même que pour les victimes de violences conjugales (appeler le 114 pour un contact par sms, le 115 pour la mise en sécurité et l'hébergement d'urgence, le 17 ou le 112 pour un appel d'urgence aux services de police, le 3919 pour joindre Violences femmes info, numéro d'écoute national gratuit et anonyme).

La santé publique

- Distribution de masques

La ville a commandé 50.000 masques en tissu taille adulte, réalisés selon le patron Afnor SPEC S67-001, avec le soutien financier de VSGP, qui disposera également de masques supplémentaires à distribuer. Chaque habitant disposera d'un kit de deux masques, et la distribution dans les boîtes aux lettres s'étendra du 7 au 25 mai. En parallèle, 5000 masques pour les enfants (3-10 ans) seront réalisés par la Tréso et disponibles dans les écoles.

- Les tests

L'Etat a pris l'engagement que des tests virologiques pourront être effectués, dès le 11 mai, sur prescription médicale, pour les personnes présentant des symptômes, et, si le résultat est positif, sur leur entourage proche. Les laboratoires de la ville sont habilités à réaliser ces tests, qui seront intégralement remboursés par la Sécurité sociale.

- L'hébergement des personnes malades

Parallèlement à cette campagne de dépistage, la ville travaille avec Vallée Sud-Grand Paris à proposer un hébergement individuel aux personnes atteintes du Covid-19 afin qu'elles puissent, à leur demande, s'isoler de leur entourage et éviter tout risque de propagation.

- L'activité des centres municipaux de santé

Nos deux centres municipaux de santé sont particulièrement impliqués dans la lutte contre le virus. Le centre Jacqueline-Akoun-Cornet, à Barbusse, accueille sur rendez-vous les personnes potentiellement porteuses du virus tous les après-midis et le samedi matin. Tous les matins, le centre assure des consultations sur rendez-vous de médecine générale, gynécologie, rhumatologie, ainsi que ses missions de centre de planification et d'éducation familiale et de centre de vaccination.

Le centre de santé Maurice-Ténine prend en charge sur rendez-vous les patients ne présentant pas de symptômes de Covid-19 pour les consultations de médecine générale, cardiologie, gynécologie, rhumatologie, imagerie médicale et soins infirmiers. Une permanence du centre de planification et d'éducation familiale est ouverte. Une reprise progressive des soins dentaires est prévue à compter du 11 mai.

- Une ville propre

La propreté de l'espace public est un impératif de santé publique. Les agents sont mobilisés pour procéder régulièrement au nettoyage du domaine public, au ramassage des dépôts sauvages et des corbeilles de rue. Plus que jamais, le civisme de chacun est précieux pour maintenir notre espace public propre : il est évidemment strictement interdit de jeter des masques et des gants sur la voie publique.

- Le développement des circulations douces

La sortie du confinement est l'occasion de prolonger les effets bénéfiques de la diminution massive de la circulation automobile sur notre environnement en encourageant l'usage des mobilités douces et actives, notamment la pratique du vélo. Dans ce cadre, la municipalité a produit, en concertation avec ses partenaires institutionnels et les associations locales, un plan de développement des voies cyclables sur la base du plan vélo 2022 afin de favoriser les déplacements doux et particulièrement adaptés aux exigences sanitaires présentes.

L'accompagnement des personnes fragiles ou vulnérables

- Le portage des repas

Le portage de repas à domicile pour les personnes âgées, en situation de handicap ou souffrant d'une affection de longue durée est monté en puissance. Des moyens exceptionnels ont été déployés pour produire plus de repas et satisfaire davantage encore d'usagers.

- Prendre soin des personnes âgées isolées

Les mesures de confinement sont plus dures à supporter pour les plus fragiles et les plus précaires. Il est moins facile de rester confiné dans un logement exigu, moins facile aussi de supporter la solitude et l'absence d'aide humaine au quotidien. C'est pourquoi les agents du CCAS téléphonent régulièrement aux personnes âgées ou vulnérables afin de s'assurer de leur santé. C'est l'occasion de briser la solitude, mais aussi d'apporter des solutions aux problèmes du quotidien

Le CCAS a également développé un partenariat avec la Croix-Rouge : c'est ainsi que des bénévoles peuvent faire les courses pour nos aînés, et participer ainsi à l'effort de solidarité de la ville.

- L'action des bailleurs sociaux

Les bailleurs sociaux de la ville, et en premier lieu Malakoff Habitat et Paris Habitat, ont également développé un système de veille et d'assistance aux personnes vulnérables au sein de leur parc. Ce dispositif permet le cas échéant de faire le lien avec les services sociaux pour accompagner au mieux les plus fragiles. Je veux à cet égard remercier chaleureusement les gardiens qui assument une mission fondamentale.

- Les aides d'urgence et les aides alimentaire

Le CCAS de Malakoff dispose d'une ligne budgétaire qui permet de venir en aide, et en urgence, aux personnes les plus en difficulté. La permanence téléphonique d'accueil en mairie vous permet de les contacter au besoin.

- Aide exceptionnelle aux familles du QF1

La crise sanitaire et les contraintes du confinement frappent plus durement les familles les plus modestes. Afin de compenser la fermeture, depuis la mi-mars, de la restauration scolaire, la Ville de Malakoff a décidé de verser une aide financière exceptionnelle aux familles relevant de la 1ère tranche du quotient familial. Cette aide, modulable en fonction des ressources, sera de 30, 50 ou 75 euros par enfant. Elle concernera 525 familles et 745 enfants. Dans les prochains jours, celles-ci recevront un courrier de la municipalité pour les informer de leur éligibilité et leur préciser les démarches à effectuer. Cette aide exceptionnelle vient en complément des annonces faites récemment par l'Etat.

Accueillir les élèves, protéger les enfants

- La réouverture des écoles maternelles et élémentaires

Les écoles maternelles et élémentaires de la ville rouvriront progressivement pour les enfants entre le 14 et le 18 mai. L'Etat a défini des critères de priorités pour la scolarisation des élèves. C'est sur cette base, et en fonction du nombre d'enseignants présents que les groupes d'élèves ont été constitués par les équipes éducatives. Afin de faciliter cette reprise, la ville a accepté la demande de l'Education Nationale de repasser provisoirement à la semaine de 4 jours. Une offre périscolaire adaptée, en début et fin de journée et le mercredi, sera également assurée, ainsi que la restauration scolaire avec le service d'un repas chaud.

Le protocole sanitaire défini par l'Etat a été déployé dans toutes les écoles, afin de satisfaire à toutes les conditions d'hygiène et de sécurité pour les enfants et les adultes.

En parallèle, les Maisons de quartier ont repris l'accompagnement scolaire à distance depuis le 6 avril. Il est maintenu pour le moment dans les mêmes modalités. A partir du 11 mai, des rendez-vous seront proposés par les agents pour répondre aux besoins d'accompagnement aux démarches en ligne.

- La réouverture des crèches

Les établissements d'accueil de la petite enfance ouvriront progressivement leur capacité d'accueil à partir du 13 mai. Cette montée en charge régulière a pour objectif de garantir la sécurité et la santé des enfants et des personnels en charge de l'accueil et prend en compte le nombre d'enfants par section ainsi que le personnel mobilisable dans la période.

J'attire votre attention sur le fait que jusqu'aux vacances d'été et au vu des contraintes d'accueil dans les écoles et les crèches, l'offre globale d'accueil ne répondra pas aux besoins exprimés par les familles.

Le soutien au commerce local

Comme depuis le début du confinement, la Ville poursuit son engagement en soutien du commerce local.

- La distribution de masques et de gel hydroalcoolique

Pour accompagner le déconfinement et les mesures strictes d'hygiène et de sécurité sanitaire exigées, nous allons doter gratuitement l'ensemble des commerces de masques, sur la base de 10 en moyenne, ajustable selon les besoins. Nous étudions également la possibilité de distribuer du gel hydroalcoolique, à partir des commandes de la commune, une fois dotation faite aux services publics locaux qui en ont un besoin indispensable (CMS, école, lieux d'accueil de publics etc). Nous poursuivons par ailleurs le relai actif des nombreux dispositifs existants mis en place par les collectivités et structures d'Etat compétentes. C'est le cas notamment de l'aide exceptionnelle débloquée par Vallée Sud-Grand Paris, allant de 1 000 à 2 500 euros, pour aider au paiement du loyer les petits commerces, indépendants de moins de 10 salariés.

- La réouverture des marchés Barbusse et du centre-ville

Concernant la réouverture du marché du centre-ville, nous mettons tout en œuvre pour garantir, avec le délégataire, le respect du protocole strict convenu, pour la sécurité des commerçants et des usagers : marquage au sol, barriérage, signalétique et gestion des flux à l'entrée/sortie unique par 2 agents communaux.

Pour le marché de Barbusse, dont la fréquentation est moindre, un affichage sera mis en place et un barriérage avec un sens unique avec respect des règles identiques à la halle.

- La reprise des chantiers

Enfin, l'arrêté municipal d'interdiction des travaux étant levé à la fin du confinement, la reprise des chantiers est possible dès le 11 mai, à la condition de respecter l'ensemble des règles édictées dans le guide du BTP issu d'un accord de branche. Pour autant nous avons réaffirmé nos préconisations auprès du Préfet, pour que cette reprise ne génère pas de risques sanitaires et de nuisances pour les salariés comme les habitants.

Même sortis du confinement, il nous faudra vivre de longs mois encore avec le virus. Le respect des gestes-barrières et de la distanciation physique demeure, plus que jamais, nécessaires.

Dans cette période où la solidarité est une réalité quotidienne qui doit s'ancrer dans nos pratiques et comportements, soyez assuré de la mobilisation et de l'écoute de l'ensemble de la municipalité. C'est en prenant soin de soi et des autres, qu'ensemble, nous vaincrons le Covid-19.

La solidarité, surtout en cette période de crise, est un projet politique. Le « monde d'après » ne doit pas reproduire les dysfonctionnements et les ruptures d'égalité qui nous ont conduit dans cette ornière.

Le rôle des communes est déterminant pour freiner l'épidémie et elles ont bien souvent compensé l'inorganisation de l'Etat. C'est notamment pourquoi l'Etat doit mettre fin à l'austérité budgétaire et permettre aux communes d'avoir des marges de manœuvre budgétaires afin de remplir les missions qui sont les nôtres aux services des Français.

Comptant sur votre compréhension et votre bienveillance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes considérations distinguées.

Jacqueline BELHOMME

Maire de Malakoff

